la sécurité sociale

UCANSS

Au service des acteurs de la Sécurité sociale

Fiche synthèse[1] - Règlement de la Consultation

Intitulé du marché : **Réalisation d'enquêtes en ligne auprès des organismes de Sécurité sociale**

Référence de la consultation : 2026_0141

Identification du pouvoir adjudicateur :

Union des Caisses Nationales de la Sécurité Sociale (UCANSS)
6, Rue Elsa Triolet – 93100 Montreuil

Profil acheteur : PLACE | Assistance en cas de difficultés Assistance

Dates clés du marché

Date Limite de Remise des Offres (DLRO) : Le 23 novembre 2026 à 12h00

Date limite pour poser des questions sur PLACE : Le 17 novembre 2026 à 14h00

[1] *Ce document constitue une synthèse, non contractuelle, établie à des fins exclusivement informatives. Il vise à présenter les principaux enjeux de la consultation et à faciliter la préparation et le dépôt des offres par les entreprises.*

La consultation

- **Nature du marché :** ☐ Services ☐ Fournitures ☒ Prestations intellectuelles

- **Lien pour accéder au marché sur PLACE :** https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3097972&orgAcronyme=s7h

- **CCAG applicable :** CCAG – PI (Prestations Intellectuelles)

- **Code(s) CPV :** 79311200-9 : « Services de réalisation d'enquêtes »

- **Procédure :** ☒ Procédure adaptée (MAPA) ☐ Procédure formalisée
 ☐ Appel d'offre ouvert (AAO)
 ☐ Appel d'offre restreint (AOR)

- **Publicité**

 ☒ Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP)

 ☐ Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE)

- **Technique d'achat :**

☐ Marché ordinaire

☒ Accord-cadre → ☒ Mono-attributaire ☐ Multi-attributaire

☒ Bons de commande ☐ Marchés subséquents ☐ Mixtes

- **Durée de validité des offres : 120 jours** à compter de la Date Limite de Remise des Offres (DLRO)
- **Allotissement :**

☐ Oui → ☐ Allotissement technique ☐ Allotissement géographique Nombre de lots : X
☒ Non – Marché global non alloti

- **Variantes :** ☐ Oui ☒ Non
- **Prestations Supplémentaires éventuelles (PSE) :** ☐ Oui ☒ Non
- **Durée du marché** : 4 ans maximum

 → **Durée initiale :** 1 an
 → **Reconductions** ☒ Tacite ☐ Expresse | Modalités : 3 fois 1 an
 Dans la mesure où le pouvoir adjudicateur ne souhaiterait pas reconduire l'accord-cadre, il devra en informer par lettre recommandée avec accusé de réception le Titulaire 2 mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre

 - **Développement durable –** *Voir pièces du marché*

☒ Critère de sélection environnementale	☒ Critère de sélection sociale
☒ Clause d'exécution environnementale	☐ Clause d'exécution sociale

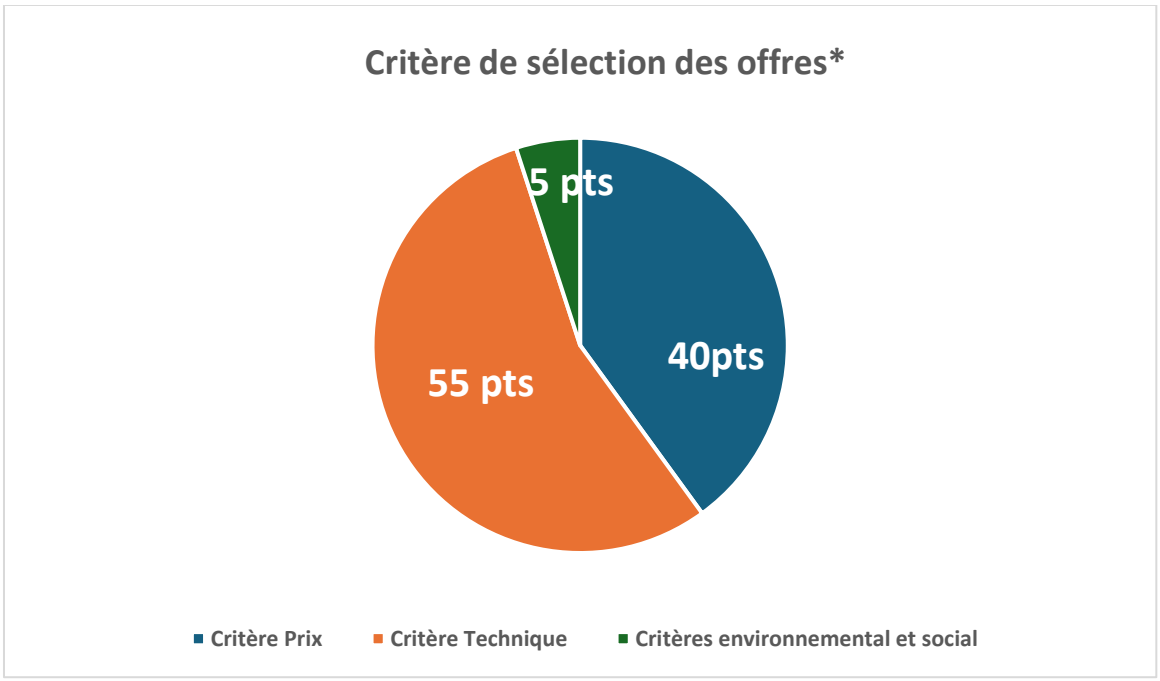
Comprendre les règles

Pour candidater, vous devez :

Ne pas être **exclu de la commande publique**

Disposer des **compétences financières, techniques et professionnelles requises par l'acheteur**

Qualifications demandées : ☒ Néant ☐ Oui



Préparer sa réponse

- **Candidater individuellement ou à plusieurs** – *pour plus de détails, voir le RC*
- **Constituer mon dossier de réponse**

Le dossier de réponse du candidat doit être rédigé en français (ou accompagné d'une traduction) et libellé en euros.

Dossier « *Candidature* »
☑ Lettre de candidature (DC1)
☑ Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (DC2), comprenant la partie sur l'attestation sur l'honneur (ou attestation à part).

** Pour chacun des lots, les sous-critères et pondérations afférentes sont disponibles dans le Règlement de la Consultation et dans le Cadre de Réponse Technique (CRT)*

☑ BEGES (Bilan d'Emission de Gaz à Effet de serre) ou si pas soumis à l'obligation : des éléments en lien avec les émissions de de gaz à effet de serre liées aux prestations

☑ Si le candidat est en redressement judiciaire : la copie du ou des jugements prononcés à cet effet

☑ Le candidat peut également joindre les certificats délivrés par les administrations fiscales et sociales

Documents relatifs aux capacités professionnelles, techniques et financières du candidat

- ***Capacité économique et financière***

☑ Une déclaration concernant le chiffres d'affaires globale et le chiffres d'affaires liés aux prestations du marché au cours des 3 derniers exercices (sauf si cela figure dans le DC2)

☑ Attestation d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité

- ***Capacité technique et professionnelle***

☑ Une déclaration indiquant les effets moyens annuels du candidat ainsi que l'importante que personnel d'encadrement au cours des 3 derniers exercices (sauf si cela figure dans le DC2)

☑ Présentation des principales références exécutées au cours des 3 dernières années

Il est à noter que les entreprises de création récente pourront justifier de leurs capacités financières et techniques et de leurs références professionnelles par tout autre moyen.

Dossier *« Offre »*

- L'ATTRI1 (acte d'engagement) complété et daté
- Le Bordereau de prix (remis en format xls en complément d'un format pdf), annexe 1 de l'ATTRI1, complété accompagné de la DPGF également complétée, publiée mais non contractuelle.
- Le « Cadre de réponse du mémoire technique » - (CRT), annexe 2 de l'ATTRI1

Déposer mon dossier de réponse

Un conseil : bien s'y prendre à l'avance !

- Transmission du pli électronique exclusivement ;
- Tout pli reçu hors délai est irrecevable et ne fera l'objet d'aucun examen ;
- Tout document contenant un virus Informatique sera archivé et considéré comme non reçu ;
- Un nouveau dépôt vaut annulation et remplacement complet de l'offre précédente.

☞ **Régularisation des offres :**

- L'acheteur pourra autoriser la régularisation des offres irrégulières, à condition qu'elles ne soient pas anormalement basses (OAB) ;
- Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.



Connaitre les résultats de la consultation

- À l'issue de l'analyse des offres, l'acheteur informera tout candidat du sort réservé à sa réponse. Quelle que soit la décision de l'acheteur, le candidat en sera informé ;

- Si le candidat arrivé en tête du classement ne dispose pas des documents prouvant sa situation administrative et fiscale, le marché pourra être attribué au candidat suivant au classement.

Recours

- Les recours pouvant être exercés sont les référés précontractuel et contractuel tels que prévus aux articles 1441-1 et suivants du Code de procédure civile et selon les articles 2 et 11 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009.

Tribunal compétent :

Tribunal Judiciaire de Paris
Parvis du Tribunal de Paris
75859 PARIS CEDEX 17
Tél. : 01 44 32 51 51

** Pour chacun des lots, les sous-critères et pondérations afférentes sont disponibles dans le Règlement de la Consultation et dans le Cadre de Réponse Technique (CRT)*